«La Gazette Syndicale»

N°51 décembre 2017 : La lettre d'information et d'éducation syndicale de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire

« Ce qui manque le plus à l'ouvrier, c'est la science de son propre malheur » *Fernand Pelloutier*

Partout des grèves pour défendre les postes, les emplois, les structures ainsi que les rémunérations, les conventions collectives ! Nous sommes en résistance !

Après l'annonce de la suspension des financements des deux plus grosses associations en protection de l'enfance du département par le président du Conseil Départemental, ce sont plus de 400 emplois qui sont directement menacés.

Alors que les syndicats sont reçus par les représentants du conseil départemental le 15 décembre 2016, la vice présidente du conseil départemental n'a pas voulu parapher la lettre d'engagement (rédigée en cours d'audience par le SDAS FO37) qui garantissait l'emploi pour tous les salariés du secteur de la protection de l'enfance habilité.

C'est un vaste plan de restructuration qui se prépare sur tout le département de l'Indre-et-Loire avec à la clé des fermetures de structures d'hébergements.

Rappelons que la mobilisation des salariés de l'ADSE en juin avait fait reculer le conseil départemental une première fois.

La nouvelle grève des salariés de l'ADSE a partir du 7 décembre, ainsi que la mobilisation des salariés du secteur a permis d'organiser un vaste rassemblement devant le conseil départemental le 15 décembre 2017.

Face à cette mobilisation, le Conseil Départemental a dû reporter la décision de vote portant sur la protection de l'enfance au 2 février et la mise en place du nouveau schéma départemental en juin 2018!

Rien n'est joué !

Rappelons les revendications de nos camarades :

- **Maintien de tous les postes, de tous les emplois, de toutes les structures ;**
- **Embauches immédiates de tous les personnels précaires ;**
- **En urgence et immédiatement, fin des listes d'attente des enfants en danger : dotation immédiate de postes pour mettre fin à cette situation ;**
- **Non au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et Moyens (CPOM), oui aux projets !**

Restitution immédiate des quatre millions d'euros confisqués aux établissements de la protection de l'enfance !

Pour le SDAS FO 37 JeanDo

EDITO : Se préparer au choc et organiser la résistance

Par Grégoire Hamelin
S.G. de l'UD FO 37

Mes chers camarades,

Les législations mortifères devraient continuer de produire leurs effets : je pense en particulier aux ordonnances MACRON que nous avons combattues et continuons de combattre.
L'offensive contre les droits et les acquis ouvriers de 1936 et de 1945 devrait donc se poursuivre dès 2018 puisque pour le patronat et le gouvernement ce sont ces acquis, ces droits qui font obstacle au plein emploi...
Mers chers camarades, nous l'avons écrit dans la précédente Gazette : nous sommes entrés en résistance !

(suite au verso)

Le Bureau de l'Union Départementale des Syndicats FO d'Indre et Loire, son Secrétaire Général et « la Gazette syndicale » Souhaitent pour2018 et pour tous les salariés du département :

« Satisfaction des légitimes revendications »

Dégradation des conditions de travail : les Pères Noël en prennent plein la gueule !!!

GREVE chez CASTORAMA ! Appel National !

A l'appel de l'intersyndicale nationale de Castorama, et soutenus par le syndicat FO commerce 37, les salariés du Castorama de Chambray les Tours étaient appelés à la grève ce vendredi 1er décembre. Des centaines de tracts ont été distribués et une pétition était ouverte à la signature, plusieurs dizaines de salariés ont débrayé se joignant à la mobilisation pour lutter contre les réorganisations et restructurations qui touchent les salariés des enseignes Castorama et Brico-dépôt. Seule la mobilisation des salariés unis sur les revendications sera à même de faire reculer la direction qui entend consolider ses marges sur le dos des salariés en délocalisant des activités dans les pays à bas coûts.

Thierry Hurson DS FO Castorama avec les militants et les salariés

Revue de presse nationale et locale, les tracts et infos locales, tous les articles sont à lire sur le **site de l'UD FO 37** :
http://37.force-ouvriere.org
consultez la page Facebook : @facebook/UDFO37
Suivez nous sur Twitter : @FORCEOUVRIERE37

Retrouvez tous les albums photos, les tracts, les déclarations, sur le site de l'U.D. FO 37. http://37.force-ouvriere.org

Réseaux sociaux : https://twitter.com/FORCEOUVRIERE37
https://www.facebook.com/udfo37

L'entrée de la préfecture « décorée » par les camarades du SDAS FO37 le 15 décembre 2017.

Communaux Mairie de Tours : débordement de mécontentements ! FO à l'offensive pour la défense des intérêts matériels et moraux des salariés !

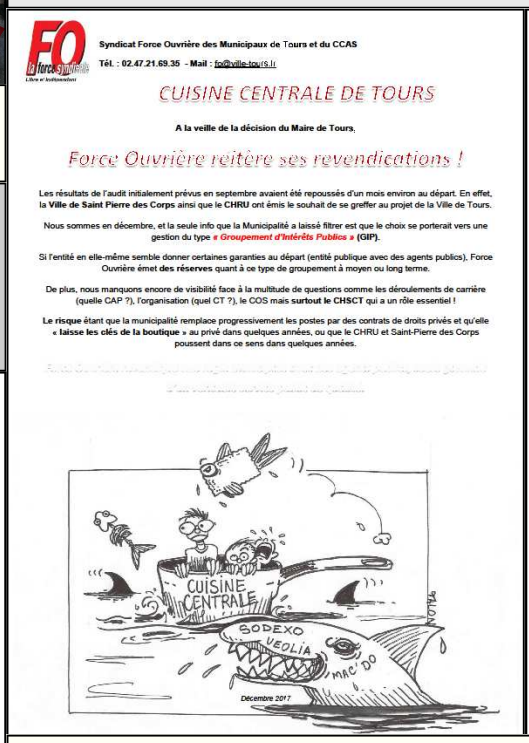

Syndicat Force Ouvrière des Municipaux de Tours et du CCAS

Tél. : 02.47.21.69.35 - Mail : fo@ville-tours.fr

CUISINE CENTRALE DE TOURS

A la veille de la décision du Maire de Tours,

Force Ouvrière reitère ses revendications !

Les résultats de l'audit initialement prévus en septembre avaient été repoussés d'un mois environ au départ. En effet, la **Ville de Saint Pierre des Corps** ainsi que le **CHRU** ont émis le souhait de se greffer au projet de la Ville de Tours.

Nous sommes en décembre, et la seule info que la Municipalité a laissé filtrer est que le choix se porterait vers une gestion du type ***« Groupement d'Intérêts Publics »*** **(GIP).**

Si l'entité en elle-même semble donner certaines garanties au départ (entité publique avec des agents publics), Force Ouvrière émet **des réserves** quant à ce type de groupement à moyen ou long terme.

De plus, nous manquons encore de visibilité face à la multitude de questions comme les déroulements de carrière (quelle CAP ?), l'organisation (quel CT ?), le COS mais **surtout le CHSCT** qui a un rôle essentiel !

Le risque étant que la municipalité remplace progressivement les postes par des contrats de droits privés et qu'elle **« laisse les clés de la boutique »** au privé dans quelques années, ou que le CHRU et Saint-Pierre des Corps poussent dans ce sens dans quelques années.

Force Ouvrière obtient enfin la NBI pour les agents encadrants !

Après 7 mois d'attente, et **grâce à un agent** encadrant qui souhaitait **faire valoir ses droits**, Force Ouvrière a permis dans le cadre du dialogue social avec la Direction des Ressources Humaines de mettre à plat certaines pratiques à la Cuisine Centrale et dont la Direction de l'Education n'avait visiblement pas cure ou validait.

A savoir qu'un **certain nombre d'agents encadraient** de petites équipes (jusqu'à 11 pour l'agent demandeur) depuis plusieurs années **sans toucher de NBI encadrement** soit **15 points d'indice représentant environ 70 € brut** !

La Direction de la DEPE a « trainé les pieds » tant elle a mis de temps (plusieurs mois) pour répondre à la question des personnels qui pouvaient prétendre à la NBI.

Force Ouvrière a dû relancer la DRH qui a relancé la DEPE. On peut comprendre une certaine réticence, car cela met aussi au jour des **pratiques embarrassantes à la Cuisine**. A savoir attribuer, reprendre ou redistribuer les postes de « petit chef » au gré des humeurs du responsable de la Cuisine Centrale ! Avec toutes **les dérives** que cela laisse supposer comme **méthode de management**.

Une victoire mais il reste de nombreux points négatifs à traiter !

Il subsiste le problème de **la rétroactivité** éventuelle de cette **NBI non attribuée** à des agents plusieurs années durant et ont ainsi **perdu pas mal d'argent** sur plusieurs années ainsi qu'une partie de leur pension de retraite puisque les NBI sont prises en comptes pour le **calcul de la retraite** !

Parmi les problèmes restants, il existe celui des évaluations faites par le responsable de Cuisine Centrale en dépit du bon sens et surtout du **respect des règles** !

Notamment le **non-respect** de la convocation 8 jours avant, du temps nécessaire à l'évaluation avec un enchainement des agents pris **« à la volée »** toutes les **10 minutes** qui ne laisse **aucune place à l'échange** et au dialogue !

Les **feuilles d'évaluation** sont entièrement **pré remplies** et le responsable se contentant de demander à l'agent de signer ! Inadmissible !

Secret de polichinelle, la **confidentialité** inhérente à l'évaluation est **bafouée** par le responsable puisque le contenu des évaluations – c'est-à-dire le **compte-rendu**, est soumis à un agent administratif pour correction des fautes éventuelles **avant même les entretiens d'évaluation** !

Si nous pourrions encore **tolérer** les fautes de français, il est en revanche **inadmissible** de négliger la confidentialité de l'exercice d'évaluation !

Pour la Cuisine Centrale comme ailleurs, Force Ouvrière mettra toujours les pieds dans le plat quand il s'agit des conditions de travail, de la santé et de la Sécurité des agents !

EDITO

Se préparer au choc et organiser la résistance

...Suite...

Partout, dans le département des offensives contre les services publics et les droits des salariés sont lancées.
Mais aussi partout s'organise la riposte : en protection de l'enfance comme à la cuisine centrale, à l'hôpital comme dans les écoles !
Partout, nous portons les revendications des salariés parce que nous sommes les représentants d'un syndicalisme résolument libre et indépendant.

Parce qu'ils sont libres et indépendants, attachés à la défense des intérêts matériels et moraux des salariés, à la défense des missions du service public, nos syndicats sont partout actifs.
Notre orientation est simple : faire valoir et porter partout les légitimes revendications que veulent voir aboutir les salariés.
Méfions-nous des chimères, des collectifs en passant par les intersyndicales au goût amer du syndicalisme rassemblé.
Pas de faux semblant. Tenons le cap du syndicalisme revendicatif. L'UD sera à vos cotés pour défendre avec ses syndicats les légitimes revendications des salariés.

Alors en avant en 2018 pour la satisfaction de nos revendications !!
Bonne et heureuse année à tous

Le 15 décembre 2017, massés devant le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, les salariés de la protection de l'enfance de la Fondation Verdier et de l'ADSE accompagnés par les militants CGT du secteur médio social

Photos des grévistes de l'ADSE envoyées à la « La Gazette Syndicale » de l'UD FO 37

FORMATIONS SYNDICALES 2018 : A tous nos délégués syndicaux et sections syndicales !

Chers camarades,

Il nous faut rapidement les inscriptions pour le stage découverte qui se déroulera à partir du 5 au février 2018 pour qu'il soit complet et puisse se passer dans les meilleures conditions.

Nous rappelons qu'il n'y a dorénavant plus de perte de salaire pour la formation syndicale. L'employeur doit désormais maintenir la rémunération de tous les stagiaires pendant la durée de formation assimilée à du temps de travail effectif.
Attention de bien respecter le délai d'un mois pour la demande d'autorisation d'absence.

A tous les délégués syndicaux : la formation découverte FO doit être proposée à tous les nouveaux adhérents, c'est un des vecteurs les plus importants pour notre développement.

U.D. F.O. 37: Maison des syndicats, La Camusière,18, rue de l'Oiselet 37550 Saint-Avertin.
Téléphone : 02 47 38 54 43 **Télécopie** : 02 47 37 91 00 **Courriel** : udfo37@force-ouvriere.fr